



**Antec Virkon<sup>®</sup> powder**

Version 2.3

Date de révision 21.12.2005

Réf. 130000027570

Cette FDS est conforme aux normes et aux réglementations de la France et ne correspond peut-être pas aux réglementations dans un autre pays.

**1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE**

**Informations sur le produit**

Nom du produit : Antec Virkon<sup>®</sup> powder

Utilisation de la substance/de la préparation : Désinfectant, produit de nettoyage

Société : Antec International Limited  
Windham Road  
Chilton Industrial Estate  
Sudbury / Suffolk - CO10 2XD  
United Kingdom

Téléphone : +44(0)1787 377 305

Téléfax : +44(0)1787 310 846

Téléphone en cas d'urgence : +352-3666-6543

Remarques : Antec International Limited is a wholly owned subsidiary of Dupont (UK) Ltd.

**2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**

Nom Chimique	No.-CAS	No.-CE	Classification	Concentration [%]
Pentapotassium-bis(peroximonosulfate)-bis(sulfate)	70693-62-8	274-778-7	C; R34 Xn; R22 R52	40 - 50
Polyphosphate de Sodium	68915-31-1	272-808-3	Xi; R36/37/38	20 - 25
Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C10-13, sels de sodium	90194-45-9	290-656-6	Xi; R36/38 Xn; R21	10 - 12
Acide Maléique	6915-15-7	230-022-8	Xn; R22 Xi; R37/38 -R41	7 - 10
Sulfamic Acid	5329-14-6	226-218-8	Xi; R36/38 R52 -R53	4 - 6
Peroxodisulfate de dipotassium	7727-21-1	231-781-8	O; R 8 Xn; R22 Xi; R36/37/38 R42/43	< 1,49

Pour le texte complet des phrases R mentionnées dans cet article, voir article 16.



## **Antec Virkon<sup>®</sup> powder**

Version 2.3

Date de révision 21.12.2005

Réf. 130000027570

### **3. IDENTIFICATION DES DANGERS**

Irritant pour la peau.  
Risque de lésions oculaires graves.  
Nocif pour les organismes aquatiques.

### **4. PREMIERS SECOURS**

- Conseils généraux : Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si une personne vomit et est couchée sur le dos, la tourner sur le côté.
- Inhalation : Eloigner du lieu d'exposition, coucher. Si la victime ne respire plus: Respiration artificielle et/ou oxygène peuvent être nécessaires. Consulter un médecin.
- Contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin.
- Contact avec les yeux : Enlever les lentilles de contact. Laver immédiatement avec beaucoup d'eau et consulter un médecin. Appeler immédiatement un médecin.
- Ingestion : Ne PAS faire vomir. Si la victime est consciente, boire beaucoup d'eau. Appeler immédiatement un médecin.

### **5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

- Moyen d'extinction approprié : mousse, poudre sèche, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>),
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
- Equipements spéciaux pour la protection des intervenants : Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.
- Information supplémentaire : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

### **6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

- Précautions individuelles : Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Utiliser un équipement de protection individuelle.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les cours d'eau.
- Méthodes de nettoyage : Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination. Éviter la formation de poussière. Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.
- Conseils supplémentaires : Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.



## **Antec Virkon<sup>®</sup> powder**

Version 2.3

Date de révision 21.12.2005

Réf. 130000027570

### **7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

#### **Manipulation**

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation de poussière dans les endroits clos. Équipement de protection individuel, voir section 8. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

#### **Stockage**

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Protéger de toute contamination. Conserver dans le conteneur original. Conserver dans un endroit sec et frais.

Précautions pour le stockage en commun : Conserver à l'écart de(s): des matières combustibles

Autres données : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### **8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

#### **Mesures d'ordre technique**

Assurer une ventilation par aspiration du poste de travail lorsque le produit en vrac est manipulé.

#### **Équipement de protection individuelle**

Protection respiratoire : Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés.

Protection des mains : gants en caoutchouc

Protection des yeux : lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection de la peau et du corps : Porter selon besoins: tablier bottes Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit. Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail.

### **9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Forme : poudre,

Couleur : rose,

Odeur : plaisante, douce,

pH : 2,4 - 2,7



## Antec Virkon<sup>®</sup> powder

Version 2.3

Date de révision 21.12.2005

Réf. 130000027570

Point d'éclair : n'a pas de point d'éclair  
Densité relative : 1,07  
Hydrosolubilité : 65 g/l à 20 °C

### 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter : Exposition à l'humidité.  
Matières à éviter : des bases fortes, des matières combustibles  
Produits de décomposition dangereux : Dioxyde de soufre, chlore

### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë par voie orale : DL50/ rat: 4 123 mg/kg (Information concernant le produit lui-même)

Toxicité aiguë par voie orale

- Pentapotassium-bis(peroximonosulfate)-bis(sulfate) : DL50/ rat : 200 - 2 000 mg/kg
- Peroxodisulfate de dipotassium : DL50/ rat : 1 100 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50/ 4 h / rat : 3,7 mg/l  
Méthode: aérosol

Toxicité aiguë par inhalation

- Pentapotassium-bis(peroximonosulfate)-bis(sulfate) : CL50/ 4 h / rat : > 5 mg/l

Toxicité aiguë par pénétration cutanée : DL50/ lapin 2 200 mg/kg

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

- Pentapotassium-bis(peroximonosulfate)-bis(sulfate) : DL50/ rat : > 2 000 mg/kg
- Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C10-13, sels de sodium : DL50/ rat mâle: 840 mg/kg  
DL50/ souris mâle 1 250 mg/kg

- Peroxodisulfate de dipotassium : DL50/ lapin : > 10 000 mg/kg
- Irritation de la peau : irritation modérée de la peau



## Antec Virkon<sup>®</sup> powder

Version 2.3

Date de révision 21.12.2005

Réf. 130000027570

### Irritation de la peau

• Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C10-13, sels de sodium : irritant

Irritation des yeux : Risque de lésions oculaires graves.

### Irritation des yeux

• Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C10-13, sels de sodium : Méthode: OCDE Ligne directrice 405 Irritation des yeux

Sensibilisation : Buehler Test cochon d'Inde Résultat: Dans les tests sur les animaux, n'a pas provoqué de sensibilisation par contact avec la peau.

Essai de Maximilisation cochon d'Inde Résultat: Dans les tests sur les animaux, n'a pas provoqué de sensibilisation par contact avec la peau.

### Sensibilisation

• Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C10-13, sels de sodium : Essai de Maximilisation cochon d'Inde Résultat: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire. Méthode: OCDE Ligne directrice 406

Expérience chez l'homme : Les expositions excessives peuvent affecter la santé humaine, comme suit:

Inhalation

*Paroi nasale:* irritation

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### Informations pour l'élimination (persistance et dégradabilité)

Biodégradabilité : On s'attend à ce que le produit soit biodégradable

### Toxicité pour le poisson

• Pentapotassium-bis(peroximonosulfate)-bis(sulfate) : CL50 / 96 h/ Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) : 53 mg/l

• Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C10-13, sels de sodium : CL50 / 96 h/ Poisson zèbre : 5,1 mg/l

### Toxicité aquatique

• Pentapotassium-bis(peroximonosulfate)-bis(sulfate) : / CE50/ 48 h/ Daphnie: 3,5 mg/l

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Produit : Eliminer comme déchets spéciaux conformément aux réglementations locales et nationales. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.



## Antec Virkon<sup>®</sup> powder

Version 2.3

Date de révision 21.12.2005

Réf. 130000027570

Emballages contaminés : Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Autres Informations : Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

#### Étiquetage selon les Directives CE

Symbole(s) : Xi Irritant

Composants dangereux: Pentapotassium-bis(peroximonosulfate)-bis(sulfate)  
Acide Maléique

Phrase(s) de risque : R38 Irritant pour la peau.  
R41 Risque de lésions oculaires graves.  
R52 Nocif pour les organismes aquatiques.

Phrase(s) S : S 2 Conserver hors de la portée des enfants.  
S22 Ne pas respirer les poussières.  
S24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et  
abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
S36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un  
appareil de protection des yeux/du visage.

Composants sensibilisants contient:  
Peroxydisulfate de dipotassium  
Peut déclencher une réaction allergique.

### 16. AUTRES INFORMATIONS

#### Texte des phrases R mentionnées sous l'article 2

R 8 Favorise l'inflammation des matières combustibles.  
R21 Nocif par contact avec la peau.  
R22 Nocif en cas d'ingestion.  
R34 Provoque des brûlures.  
R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.  
R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.  
R37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.  
R41 Risque de lésions oculaires graves.  
R42/43 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.  
R52 Nocif pour les organismes aquatiques.  
R53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.



**Antec Virkon<sup>®</sup> powder**

Version 2.3

Date de révision 21.12.2005

Réf. 130000027570

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.